

CENTRE

Axe 9 : Qualité de vie au travail -QVT

Module n°1 : Module "flash" - Elaboration du Document Unique et du PAPRI Pact

Contexte

Pas de contexte

Objectifs

- Former de manière opérationnelle sur vos outils un collectif constitué de membres clefs de l'établissement et le rendre autonome
- Connaître les enjeux et obligations en matière de prévention des risques professionnels
- Questionner les outils et méthodologies collectivement pour agir dessus efficacement et les rendre les plus simples et efficaces possible
- Acquérir les notions essentielles pour évaluer les risques professionnels (dont RPS), mettre en oeuvre le Document Unique (DUERP) et le programme de prévention associé (PAPRI Pact)
- Mettre en place un programme de prévention efficace (PAPRI Pact) à la fin du module flash

Renseignements complémentaires

co-financement ANFH/ETS Pré requis : Recueil des données de sinistralité complété

Programme

Acquérir les notions DUERP-PAPRI Pact

- Enjeux de prévention, risques professionnels, obligation en santé et acteurs de prévention, articulation DUERP et PAPRI Pact

Structurer et mise en oeuvre en mode projet

- Analyse du DUERP et PAPRI Pact existants pour les rendre fonctionnels
- Travailler les Unités de Travail et identifier une situation à investiguer sur le terrain
- Mobiliser des techniques de recueil, analyser les retours terrain, les comparer et les intégrer aux données du DUERP

Finaliser le DUERP et créer le PAPRI Pact

https://www.anfh.fr/les-offres-de-formation/AY6tkh_F0EhXtQqDfOm_

- Consolider la méthodologie et accompagner à la rédaction du DUERP
- Accompagner le groupe à la définition du Programme de Prévention
- Définir les étapes du renouvellement annuel

Public

Direction et encadrement, RH, Chargé de prévention, Représentants du Personnels en charge de la prévention.

Exercice

2025

Code de formation

A214

Nature

AFR

Organisé par

GROUPE JLO

Durée

28 heures